



Vous souhaitez pratiquer un sport de base¹

1. Vous devez **vous inscrire au service des sports** (SUAPS) pendant votre première inscription administrative à l'Université en payant la cotisation annuelle de 25 euros en même temps que vos droits d'inscription universitaire.
2. Vous devez **activer votre compte numérique** universitaire.
3. Vous pourrez ensuite **vous connecter au service IP WEB** pour choisir jusqu'à 3 activités que vous souhaitez pratiquer parmi les sports de base¹.
4. Pour finaliser votre inscription, vous devrez **obligatoirement passer au Service des Sports**, bâtiment EVE • Campus de La Garde, pour **renseigner le questionnaire médical et obtenir la pastille à coller sur votre carte d'étudiant**.



Vous souhaitez pratiquer un sport exceptionnel²

La pratique d'une activité parmi les sports exceptionnels² nécessite un certificat d'aptitude à la pratique du sport ou un certificat d'assurance nominatif: se reporter au guide du SUAPS.

Les activités ont un coût plus important mais vous permettent de choisir en plus 2 sports de base gratuitement.

Votre inscription au sport exceptionnel (choix de l'activité et paiement) s'effectuera obligatoirement au Service des Sports, bâtiment EVE • Campus de La Garde.

Réinscription au SUAPS

- Pour **pratiquer un sport de base**, les réinscriptions s'effectuent en ligne au moment de votre réinscription à l'UTLN.
- Pour **pratiquer un sport exceptionnel**, la réinscription s'effectuera obligatoirement au SUAPS.

1 : Sports de base

Basket-ball, Football, Futsal, Volley-ball, Handball, Hockey subaquatique, Rugby, Badminton, Tennis, Boxe, Aquagym, Athlétisme, Cyclisme sur piste, Fitness, Yoga, Stretching, Musculation, Natation, Pilates, Cross fit, Cross training, Hip-hop, Salsa

2 : Sports exceptionnels

Aviron, Stage Kite/paddle, Kempo boxing, Escalade, Tir, Plongée bouteille, Stage Porquerolles, Stage Ski 3 jours